

Département Médical des Aéroports De Paris.
Docteur Michel CLEREL chef du Département Médical des Aéroports de Paris.
Docteur Philippe BARGAIN chef du Service Médical d'Urgence & Soins d'ADP-Charles De Gaulle.

LESQUIN-30 mars 2007.

Prise en charge d'un passager suspecté d'être porteur d'une maladie contagieuse à l'arrivée d'un vol à l'aéroport Charles De Gaulle

I. L'ALERTE

Docteurs Michel CLEREL & Philippe BARGAIN.

I. L'ALERTE

1 - L'alerte en vol est lancée par les moyens de communications suivants :

- La liaison radio spécialisée avec le SAMU 75,
- Le canal du réseau « radio compagnie »,
- Le canal de la Tour de Contrôle.

2 - Elle est reçue par téléphone au centre médical du terminal 2F par le personnel de permanence 24 heures / 24, 365 jours par an.

II. L'INTERVENTION DU SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG

Docteurs Michel CLEREL & Philippe BARGAIN.

II. L'INTERVENTION du SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG

L'équipe médicale d'accueil est constituée de trois personnes à bord de deux véhicules :

- L' infirmier-coordonnateur médical à bord du véhicule de liaison,
- Le médecin de garde et le conducteur ambulancier à bord de l'ambulance de réanimation piste.

II. L'INTERVENTION DU SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG

L'équipe médicale d'accueil se rend à la coupée de l'avion :

- Prend contact avec le commandant de bord et le chef de cabine principal,
- Recueille les premières informations de l'équipage, lui confirme de ne pas engager le débarquement des passagers, ni de laisser pénétrer à bord les personnels techniques de service au sol,
- Se fait conduire auprès du passager malade,
- Rencontre le bon samaritain qui l'a assisté.

II. L'INTERVENTION du SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG

- Au fauteuil du passager malade, le médecin procède à LA LEVEE DE DOUTE selon les fondamentaux de la consultation médicale : entretien avec le passager, ses accompagnants, examen clinique orienté, prise de température auriculaire.
- Le passager malade reçoit, s'il n'en porte pas déjà un, un masque respiratoire à usage unique. Il est débarqué de l'avion en chaise roulante cabine et immédiatement ramené au centre médical.
- Soit le statut de «non contagieux» peut être retenu. L'alerte est levée et la libre pratique autorisée. Les occupants peuvent quitter le bord.
- Soit le doute persiste ou la certitude s'impose sur le statut de «contagieux» (cas d'une tuberculose mise en avant en présentant un examen de crachats positif à l'examen direct...ou une suspicion de méningite).

II. L'INTERVENTION du SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG

- Le médecin s'entretient avec le commandant de bord et le chef de cabine principal. Il demande à ce qu'une annonce soit faite en français et en anglais expliquant la situation, la nécessité de faire distribuer par l'équipage la FICHE DE TRACABILITE SANITAIRE et de répondre aux informations réclamées. En cas de besoin, elle permettra de rappeler les passagers et de leur indiquer la conduite à tenir. Une fois remplie la libre pratique sera déclarée et le débarquement des occupants autorisé.
- La fiche de traçabilité sanitaire est remplie par les occupants de l'avion. Puis remise à l'équipage aux sorties de l'avion.
- Les fiches sont confiées au médecin dans une enveloppe scellée, avec l'indication du nombre, le numéro de vol, la provenance, les dates et heures d'envol et d'arrivée.

II. L'INTERVENTION du SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

This information is collected only for medical purpose.
This form will be kept in a sealed envelop during 14 days
and destroyed afterwards.
EACH PASSENGER HAS TO FULFILL ONE FORM.

You are travelling from a SARS affected area. In case of the occurrence of a suspected case of SARS in a passenger on your flight after arrival, the health authorities could decide to contact you. To that purpose, you are requested to fill this form up with your address(es) and phone number(s) for the next 14 days.

Flight number: _____ Arrival date (dd/mm/yy): ____/____/____ Seat number: _____

LAST NAME and First name: _____

Home address: _____ Country: _____

Home phone number: _____ Mobile phone: _____

Address(es) in the next 14 days	
Address(es) and dates of staying:	
- from (dd/mm) ____/____ to ____/____ :	_____
Phone number:	_____
- from (dd/mm) ____/____ to ____/____ :	_____
Phone number:	_____
- from (dd/mm) ____/____ to ____/____ :	_____
Phone number:	_____
- from (dd/mm) ____/____ to ____/____ :	_____
Phone number:	_____



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA SANTÉ, DE LA FAMILLE
ET DES PERSONNES HANDICAPÉES
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA SANTÉ

Cette fiche d'information est strictement réservée à un usage médical.
Elle sera conservée durant 14 jours dans une enveloppe scellée puis détruite.
UNE FICHE PAR PASSAGER DOIT ÊTRE REMPLIE.

Vous voyagez sur un vol en provenance d'une zone affectée par l'épidémie de syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS). Si un passager de ce vol présentait ultérieurement les symptômes de la maladie, les autorités sanitaires pourraient être amenées à vous contacter pour vous informer de la conduite à tenir. Nous vous prions donc d'indiquer **obligatoirement** les coordonnées où nous pourrions vous joindre **dans les 14 prochains jours.**

N° de vol : _____ Date d'arrivée (jj/mm/aaaa) : ____/____/____ N° de siège : _____


NOM et Prénom : _____

Adresse du domicile : _____ Pays : _____

N° de téléphone du domicile : _____ N° de téléphone portable : _____

Coordonnées dans les 14 jours	
Adresse(s) et période(s) de présence :	
- du (jj/mm) ____/____ au ____/____ :	_____
N° de tél. :	_____
- du (jj/mm) ____/____ au ____/____ :	_____
N° de tél. :	_____
- du (jj/mm) ____/____ au ____/____ :	_____
N° de tél. :	_____
- du (jj/mm) ____/____ au ____/____ :	_____
N° de tél. :	_____

II. L'INTERVENTION du SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG


MINISTRE DU TRAVAIL ET DES AFFAIRES SOCIALES REPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS

DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES AFFAIRES SANITAIRES ET SOCIALES
DE LA SEINE-SAINT-DENIS

Préfecture de la Seine-Saint-Denis
AÉROPORT CHARLES-DE-GAULLE

SERVICE EPIDEMIOLOGIE
TEL : 01 41 60 70 56
FAX : 01 41 60 71 59
POLE SANTE PUBLIQUE

Vous avez voyagé avec une personne suspectée d'avoir contracté une maladie contagieuse.
Aussi, dans un but préventif et afin de nous permettre en cas de confirmation de la maladie, de vous contacter, nous vous serions obligés de bien vouloir nous communiquer, à l'aide du présent document : vos nom, prénom, adresse et téléphone.
Merci,

N° du Vol : Arrivée : n° siège :

NOM : Prénom :

Adresse :

Pays :
tél. du domicile : N° de téléphone portable :

We have reason to believe you have been travelling with an individual exposed to a possible contagious disease.
Therefore, as a preventive measure, we ask that you fill out the following form stating your name, address, and your phone so that we can contact in case of the confirmation of such disease. Thank you very much.

Flight number : Arrival date (dd/mm/yy) : Seat number :

LAST NAME and First name :

Home Address :

Country :

Phone number : Mobile phone :

Immeuble l'Européen - 5-7 promenade Jean Rostand - 93 005 Bobigny Cedex - Tél : 01.41.60.70.00
Télécopie : 01.41.60.70.01. MÈL : dd93-direction@sante.gouv.fr

Docteurs Michel CLEREL & Philippe BARGAIN.

II. L'INTERVENTION du SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG

- Le débriefing de soutien est assuré par le médecin auprès de l'équipage, des personnels techniques du sol (mécanicien sol, personnes de nettoyage, voire de débarquement des bagages de soute).
- Tout en respectant LE SECRET MEDICAL, il convient d'apporter à tous ces personnels impliqués les éléments de réalité simple qui couperont court à tous les fantasmes.
- Le médecin quitte l'avion et rentre au centre médical avec le véhicule de liaison.
- Pendant ce temps, le patient a été ramené au centre médical du terminal 2F où il est pris en charge.

II. L'INTERVENTION du SERVICE MEDICAL D'URGENCE & SOINS d'ADP-CDG

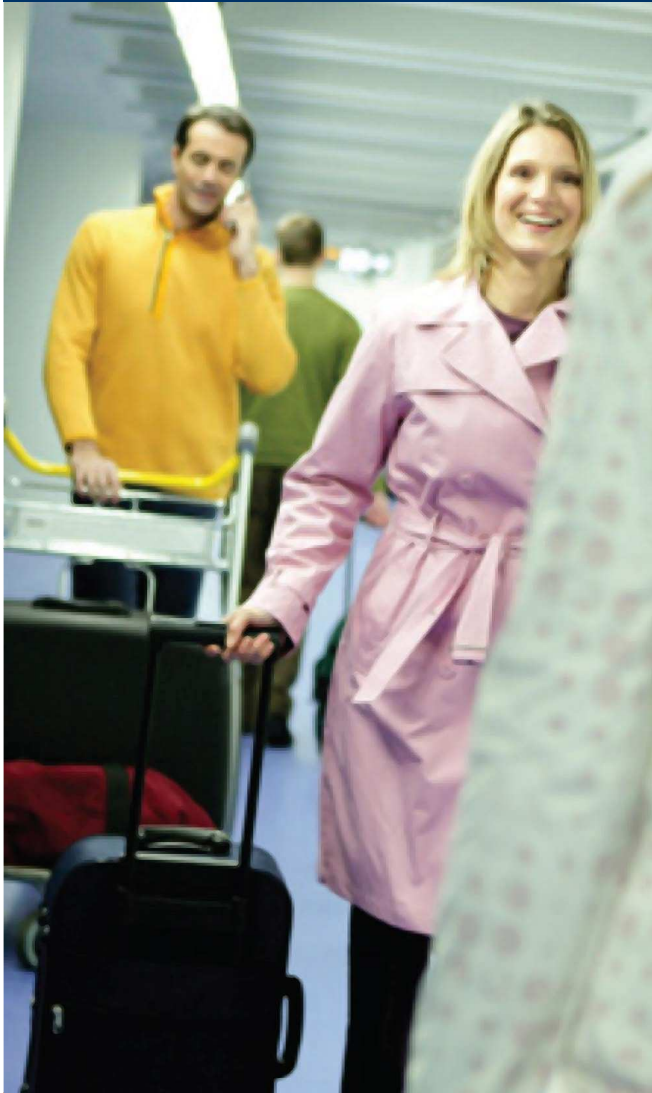
- Les formalités de police et de douane sont effectuées au centre médical.
- Son évacuation est organisée vers le service hospitalier adapté en s'appuyant sur le médecin régulateur du SAMU 93.
- Au centre médical les services et organismes suivants sont informés du traitement de l'affaire et de l'hôpital d'accueil du patient :
 - Le chef de Tour de la Tour de contrôle
 - Le chef d'escale et le médecin d'astreinte de la compagnie aérienne impliquée,
 - Le Directeur de permanence ADP de la plateforme de CDG,
 - Le SAMU 93 et/ou le SAMU 75.
- Les fiches sanitaires de traçabilité sont conservées dans le coffre du centre médical. Puis remises aux fonctionnaires de la DDASS 93.

III. LES POINTS IMPORTANTS A RAPPELER

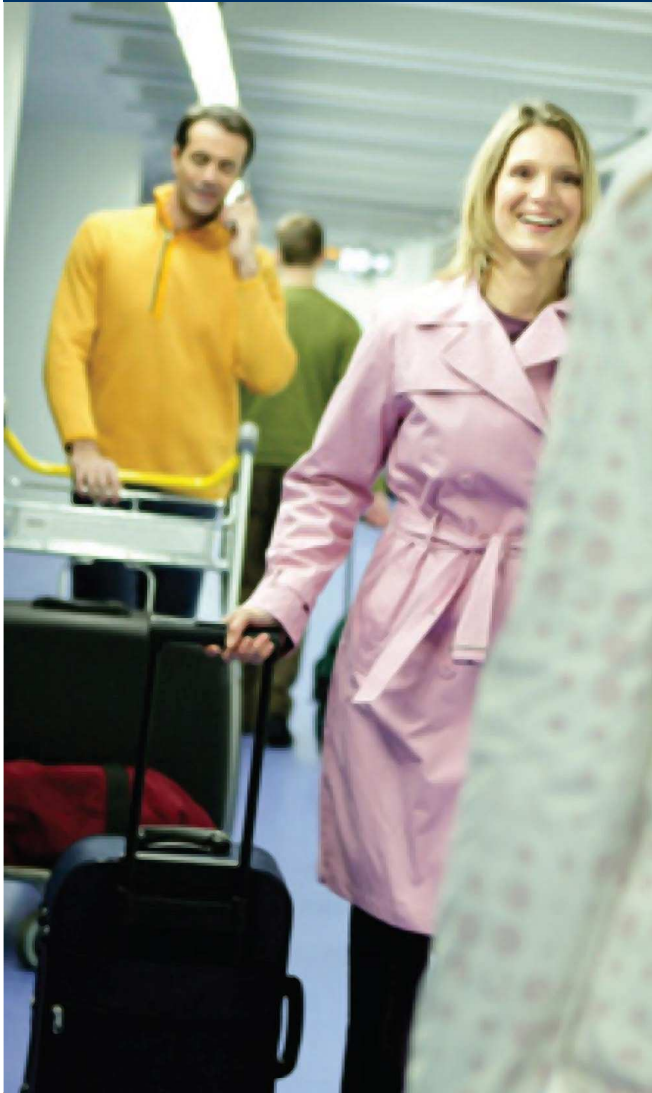
Docteurs Michel CLEREL & Philippe BARGAIN.

III - LES POINTS IMPORTANTS A RAPPELER

- La levée de doute effectuée en cabine est l'un des temps forts de la prise en charge du passager au statut de contagieux.
- La distribution des fiches de traçabilité sanitaire et leur remplissage se justifient dès lors que l'on évoque dans un espace clos les mots de tuberculose, méningite...
- Le débriefing de l'équipage, des personnels au sol évoluant dans et autour de l'avion est obligatoire : tout en respectant le secret médical, apporter des éléments de réalité simple coupant court à tous les fantasmes s'impose.
- Le retour d'information vers les différents intervenants (compagnie aérienne, DDASS 93, Direction de l'aéroport) s'impose également afin qu'ils puissent chacun à leur niveau répondre aux éventuelles questions de la presse.



Nous vous remercions de votre aimable attention et restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.



Nous vous remercions de votre aimable attention et restons à votre disposition pour répondre à vos interrogations.